

siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK
téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr
www.siecf.fr

BUREAU SYNDICAL DU 23 août 2022 Compte rendu des délibérations

Le 23 août 2022 à 17h, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du SIECF 30 rue Warein à Hazebrouck, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 2022

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 28

Présents : 20

Pouvoir : -

Votants : 20

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 ^{er} Vice-Président	X			
MAMETZ Danielle	BOESEGHEN	2 ^{ème} Vice-Présidente			X	
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 ^{ème} Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 ^{ème} Vice-Présidente	X			
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 ^{ème} Vice-Président	X			
DELISSUS Christian	LEDRINGHEM	6 ^{ème} Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	7 ^{ème} Vice-Président			X	
DUYCK Joël	MERVILLE	8 ^{ème} Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 ^{ème} Vice-Président	X			
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 ^{ème} Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 ^{ème} Vice-Président	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 ^{ème} Vice-Président	X			
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	14 ^{ème} Vice-Président	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	Membre du Bureau	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau	X			
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau				X
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT SYLVESTRE CAPPEL	Membre du Bureau				X
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Frédéric	WORMHOUT	Membre du Bureau				X
TOULY Jessica	BERGUES	Membre du Bureau			X	
MAZIERES Mark	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau			X	
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau				X
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau	X			

Secrétaire de séance : Madame Danielle VANMAELE

Ordre du jour

- *Adoption du Compte rendu de la précédente réunion de Bureau*
- *Agenda prévisionnel, organisation du prochain Comité syndical*
- *Points d'actualité*
- *Composition du Bureau syndical suite au décès de Dominique Deray*
- *Appels à projets MDE (Maîtrise de l'Energie) 2022 - 1^{ère} vague : attribution des aides pour la rénovation des bâtiments publics et attribution des aides pour le programme solaire*
- *Finances publiques : étude relative à la redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs télécom/numérique*
- *Réseau de Chaleur Urbain de la ville d'Hazebrouck : accompagnement de la Ville d'Hazebrouck sur la réalisation d'un schéma directeur du réseau de chaleur, avec le soutien financier de l'ADEME*
- *Eclairage des terrains de sports : point sur le questionnaire*
- *Salon du développement durable : salon organisé par le SMICTOM des Flandres en partenariat avec le SM Flandre et Lys et le SIECF TE FLANDRE le 19 novembre 2022 à la salle des fêtes de Wallon Cappel*
- *Ressources Humaines : Accroissement temporaire d'activité*
- *Mandat spécial : Déplacement au Congrès FNCCR de MM Cleenewerck, Debert et Lamiaux*
- *Questions diverses*

Secrétariat de séance

A l'unanimité, Danielle Vanmaele est désignée secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Le compte-rendu de la réunion de Bureau du 20 juin 2022 est adopté à l'unanimité.

Agenda prévisionnel

- *Lundi 12 septembre 2022 à 14h30 : Commission d'appel d'offres dans les locaux du SIECF*
- *Lundi 19 septembre 2022 à 18h30 : Bureau Syndical (lieu à confirmer - Rexpoëde?)*
- *Du 27 au 29 septembre 2022 : Congrès de la FNCCR à Rennes*
- *Le jeudi 13 octobre 2022 à 18h30 : Comité syndicat (lieu à confirmer - Neuf Berquin?)*

Points d'actualités

- *Signature de la convention de partenariat avec l'AGUR, pour les années 2022/ 2026 : Le 6 juillet à Dunkerque*

- Inauguration de la borne sur réseau d'éclairage public à HOLQUE, le 8 juillet, en présence de Patrick VALOIS, Vice-Président du Département du Nord, dans le cadre de l'appel à projet Mobilité innovante en milieu rural
- Réunion de l'entente TERRITOIRE d'ENERGIE Hauts de France à Tillé dans les locaux du SE 60, le 20 juillet 2022
A l'ordre du jour :
 - ✓ transition énergétique et sobriété énergétique
 - ✓ mobilité propre
 - ✓ mutualisation
 - ✓ coût de l'énergie
- Suite au départ de Séraphin Durand, apprenti SIECF mise à disposition de la ville d'Hazebrouck : Arrivée d'un nouvel apprenti depuis la mi-août : Fabien Lelièvre (maître d'apprentissage : Grégoire Kedziora) en licence pro énergie et développement durable
- **Lancement de l'appel à projets LUM ACTEE**
LUM ACTEE : Programme ACTEE pour la rénovation de l'éclairage public
→ financement d'études et de diagnostics (les travaux ne sont pas éligibles)
Dossier à déposer à partir de mi-septembre 2022, en groupement impérativement, avec un plafond de subvention à 200 000 € par groupement
Constitution d'un groupement envisagé avec le SIDEC Cambrésis et ville d'Hazebrouck

Composition du Bureau syndical suite au décès de Dominique Deray

Le Bureau se prononce pour la suppression des 2 postes devenus vacants suite à la démission de M Beun et au décès de M Deray.
Cette question sera portée à l'ordre du jour du prochain Comité pour vote.

Délibération N° 23082022/B01 Appels à projets MDE (Maîtrise de l'Énergie) 2022 1ère vague : attribution des aides pour la rénovation des bâtiments publics et attribution des aides pour le programme solaire

Exposé et proposition :

Par délibération en date du 24 janvier 2022,

Le Comité syndical a fixé les modalités d'attribution des aides dans le cadre des appels à projets MDE et SOLAIRE 2022.

Le Comité syndical a donné délégation au Bureau pour attribuer les dites aides.

Il est proposé au Bureau d'attribuer les aides, pour la 1^{ère} vague, selon le tableau ci-après :

MDE 2022 - 1^{ère} vague :

Commune	Nom et fonction du bâtiment concerné	Montants des travaux éligibles en € HT	Taux d'aide prévisionnel maximum incluant bonifications	Prévisionnel Maximum SIECF (€ HT)
FLEURBAIX	Rénovation de la Salle de Sports	272 636,06€	10% (pas de TCFE)	27 263,60€
BERGUES	Rénovation de Logements Communaux Rue Carnot	36 280,98€	10% (pas de TCFE)	3 628,09€
CCFI	METEREN Rénovation d'un bâtiment Pole Petite Enfance	40 969,65€	10% (pas de TCFE)	40 96,96€
NEUF BERQUIN	Rénovation de la Salle de Sports Eclairage LED	7 128,00€	30%	2 138,40€
BLARINGHEM	Rénovation Ecole Lino VENTURA Eclairage LED	11 657,12€	30%	3 497,13€
BOESCHEPE	Rénovation de la Salle de Sports Eclairage LED	6763,98€	30%	2 029,19€
HAZEBROUCK	Rénovation de la mairie. Changement des Menuiseries	66 842,80€ Devis POCHOLLE 213 du 29/07/2022 -Sous réserves de respect des critères d'éligibilité-	20%	13 368,56€
SAINT SYLVESTRE CAPPEL	Rénovation de la Salle des Fêtes.	219 900,00 € -Projet phase APS -Sous réserves de respect des critères d'éligibilité-	10% +5% Bouquet de Travaux	32 985,00 €
TOTAL (Maximum) / 150 000 €				89 006,93 €

SOLAIRE 2022 - 1^{ère} vague :

Commune	Nom et fonction du bâtiment concerné	Montants des travaux éligibles en € HT	Etude (€ HT)	Travaux (€ HT)
SOCX	Rénovation de l'Ecole des Grands Chênes	Sur la toiture du bâtiment rénové (Estimation BE CALSER 65 265€HT)	1000,00	4000,00
TOTAL (Maximum)				5000,00€

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité

Délibération N° 23082022/B02 Finances publiques et marchés publics Etude relative à la redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs télécom/numérique

Le Syndicat exerce la compétence télécom numérique sur 97 des 98 communes du territoire

- A ce titre le Syndicat est propriétaire de fourreaux télécom
- Les opérateurs télécom ne versent pas les redevances dues

A l'unanimité, le Bureau Syndical donne un avis favorable à la réalisation d'une prestation d'accompagnement par la Société ACTANE, spécialisée en matière de redevances Télécom, pour un cout prévisionnel de 23 712 € TTC : afin d'optimiser la gestion des fourreaux télécom et la perception de redevances dues par les opérateurs.

Délibération N° 23082022/B03 Compétence réseau de chaleur Réseau de Chaleur Urbain de la ville d'Hazebrouck : accompagnement de la Ville d'Hazebrouck sur la réalisation d'un schéma directeur du réseau de chaleur, avec le soutien financier de l'ADEME - avis du Bureau syndical

Le Syndicat dispose de la compétence réseau de chaleur dans ses statuts. Cette compétence n'est pour l'instant pas exercée de manière opérationnelle.

La ville d'Hazebrouck dispose d'un réseau de chaleur urbain géré par le biais d'une DSP confiée à Énergie Flandre (Gpe DALKIA).

La réglementation a évolué avec notamment la parution très récente du décret de classement de réseau de chaleur (Décret n° 2022-666 du 26 avril 2022 relatif au classement des réseaux de chaleur et de froid)

→ La mise en œuvre de ce décret et sa déclinaison locale ont une influence sur les possibilités de développement du réseau de chaleur actuel mais également sur l'utilisation future du réseau de gaz naturel existant

A l'unanimité, le bureau syndical émet un avis favorable à :

- La Réalisation d'une étude pour le compte de la ville d'Hazebrouck : schéma directeur et étude des possibles développements puis actualisation le cas échéant du schéma de classement
- Cette étude pourra bénéficier d'une subvention ADEME à hauteur de 90%
- La signature d'une convention de partenariat avec la ville d'Hazebrouck pour ce dossier

Eclairage des terrains de sports : point sur le questionnaire

	AUCUN ACCOMPAGNEMENT	UNIQUEMENT MAINTENANCE	UNIQUEMENT INVESTISSEMENT	MAINTENANCE ET INVESTISSEMENT
ARNEKE	X			
BAILLEUL				X
BAMBECQUE	X			
BISSEZEELE	X			
BLARINGHEM				X
BOESCHEPE		X		
BOESGHEM	X			
BROUCKERQUE				X
DRINCHAM	X			
EBBLINGHEM		X		
EECKE	X			
ESQUEBELCQ				X
ESTAIRE	X			
FLETRE	X			
GODEWAERSVELDE		X		
HAZEBROUCK	X			
HERZEELE	X			
HONDEGHEM			X	
HONDSCHOOTE				X
KILLEM			X	
LAVENTIE				X
LOOBERGHE				X
LYNDE	X			
MERCKEGHEM	X			
MILLAM				X
NOORDPEENE				X
SAINT JANS CAPPEL				X
SAINT-PIERRE-BROUCK	X			
SERCUS			X	
STEENE		X		
STEENVOORDE		X		
STEENWERCK				X
TERDEGHEM			X	
THIENNES		X		
UXEM			X	
VIEUX-BERQUIN	X			
WARHEM	X			
WATTEN				X
TOTAL	15	6	5	12

Le Bureau syndical prend note des résultats de l'enquête réalisée auprès des Communes du territoire.

- ⇒ Des propositions en vue d'une éventuelle prise de compétence seront exposées lors du prochain bureau prévu en septembre 2022.

Délibération N° 23082022/B04

Salon du développement durable : salon organisé par le SMICTOM des Flandres en partenariat avec le SM Flandre et Lys et le SIECF TE FLANDRE le 19 novembre 2022 à la salle des fêtes de Wallon Cappel

Le SMICTOM a l'habitude d'organiser un salon de la réduction des déchets en Novembre

Le SIECF TE FLANDRE a participé en novembre 2021 à la première journée de lutte contre la précarité énergétique

Aussi dans un souci de mutualisation, il paraît opportun d'organiser un événement commun pour toucher un public plus large et de tous les âges (enfants et adultes).

A l'unanimité, le bureau donne un avis favorable pour :

- ✓ Organisation d'un salon commun : SMICTOM / SIECF TE FLANDRE / SM Flandre et Lys (guichet unique de l'habitat)
- ⇒ SALON du DEVELOPPEMENT DURABLE

Avec 3 thèmes

- Réduction des déchets
- Économies d'énergie / énergies renouvelables
- Rénovation de l'habitat

Organisé WALLON CAPPEL le samedi 19 novembre à la Salle des fêtes

Délibération N° 23082022/B05

Ressources Humaines : Accroissement temporaire d'activité

Exposé et proposition :

Le Bureau Syndical ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1-1° ;

Vu la délibération n° 31072020/D06 du 31 juillet 2020 portant délégation données au Président et au bureau ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir cartographies IRVE et géo-référencement des chantiers d'effacement et d'enfouissement de réseaux et des chantiers d'éclairage public ;

Sur le rapport de Monsieur le Président et après en avoir délibéré ;

DECIDE

- la création à compter du 23 septembre 2022 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'Adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures.

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 12 mois maximum pendant une même période de 18 mois.

Il devra justifier d'une expérience professionnelle en adéquation avec les missions confiées.

La rémunération de l'agent sera en concordance avec ses diplômes et son expérience professionnelle. Elle sera calculée par référence à l'indice brut du 1^{er} échelon au minimum et à l'indice brut du 12^{ème} échelon au maximum du grade de recrutement.

- de prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 23082022/B06
Mandat spécial : Déplacement au Congrès FNCCR
de MM Cleenewerck, Debert et Lamiaux

Exposé et proposition :

Vu l'article L.2123-18 du CGCT et R 2123-22-1 du CGCT,
Vu la délibération du Comité syndical du 31 juillet 2020 donnant délégation au Bureau syndical pour déterminer le cadre et les modalités de remboursement des mandats spéciaux,

Considérant que le SIECF est membre de la FNCCR, au titre des compétences AOD électricité, AOD gaz, efficacité énergétique et éclairage public,

Considérant que la FNCCR organise son Congrès triennal du 27 au 29 septembre 2022 à Rennes où le SIECF TE Flandre disposera d'un stand commun avec les syndicats d'énergie de la Région sous le nom TERRITOIRE D'ENERGIE HAUTS DE FRANCE (Aisne / Cambrésis / Flandre / Oise / Somme),

Vu le programme du Congrès, qui comprendra quelque soixante conférences thématiques, réparties en séances plénières, tables-rondes et ateliers, abordant les sujets d'actualité des services publics en réseaux. L'exposition attenante au congrès est également organisée pendant cette durée. Le salon mobilise une centaine d'exposants, principalement des partenaires de la FNCCR et des entreprises en lien avec les activités précitées.

Cet évènement de portée nationale réunit plus de 2.000 élus locaux et décideurs publics autour des thématiques de l'énergie, du cycle de l'eau, des réseaux numériques et des déchets.

Monsieur le Président propose :

- Qu'il soit donné mandat spécial à, MM Cleenewerck, Debert et Lamiaux, Vices-Président du SIECF pour représenter le SIECF TE FLANDRE au Congrès de la FNCCR organisé à Rennes et St Malo du 27 au 29 septembre 2022,
- Que les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration soient pris en charge par le SIECF TE FLANDRE soit par paiement direct au prestataire, soit par remboursement à posteriori pour les frais engagés sur place et non réglés directement au prestataire (sur présentation d'un justificatif),
- Il est précisé que les crédits afférents sont inscrits au BP 2022

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

- Suite à plusieurs incidents lors de la moisson, les élus du SIECF ont décidé la mise en place d'une procédure de déclaration et suivi des problèmes techniques sur le réseau de distribution publique d'électricité (poteau qui penche, câble détendu,...)
- Le SIECF TE FLANDRE interrogera la FNCCR sur la compétence éclairage public et la question des obligations de géoréférencement et réponse aux DT DICT pour les communes n'adhérant pas à la compétence EP option B.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Les délibérations sont certifiées exécutoire en vertu de leur publication et de leur réception au contrôle de légalité.

Danielle VANMAELE
Secrétaire de séance

Michel DECOOL
Président du SIECF,

Compte rendu adopté lors du bureau du : 19/09/2022
Publié le 24/09/2022